

Union Syndicale Solidaires Industrie - 144, bld de la Villette 75019 PARIS

**LE PROJET «LOI TRAVAIL»
DOIT ÊTRE INTÉGRALEMENT RETIRÉ... ET VITE !**

L'Union syndicale Solidaires se félicite des réactions nombreuses contre le projet de «loi Travail», qui va encore plus loin dans la remise en cause des droits au travail que tout ce qui avait été fait jusque-là, et qui de-
vance même les souhaits du patronat.

Les prises de positions syndicales sont un premier pas qui doit se prolonger par un appel à l'action. C'est ce que de nombreux-ses salarié-es attendent, c'est ce qui s'exprime massivement sur les réseaux sociaux, et c'est ce que construisent déjà depuis plusieurs mois, des collectifs d'organisations syndicales et non syndicales pour défendre le Code du travail.

L'action est possible dès le 9 mars, jour de la discussion du projet en Conseil des ministres. Cela devra être une étape pour une mobilisation d'ampleur et vers une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations.

L'Union syndicale Solidaires s'attachera dans cette période à faire connaître aux salarié-es les contenus de ce projet et les implications

pour chacun dans le monde du travail. Elle continuera à participer à toutes les réunions intersyndicales dès lors que celles-ci discuteront de l'action et exigeront clairement le retrait intégral du projet. Elle appelle tous ses militant-es à se mobiliser et à agir avec les salariés, les jeunes et les chômeurs pour faire barrage à cette dangereuse loi de régression sociale qui ne résoudra pas la question du chômage.

Toutes et tous ensemble pour le
retrait du projet de «loi travail» !

Pour aller plus loin, et porter des propositions alternatives

(sur l'emploi, les salaires, le temps de travail, la ré-industrialisation, le contrôle des aides publiques...) : <http://www.solidaires.org/Annonces-de-Hollande-des-milliards-d-euros-pour-le-patronat-pas-pour-l-emploi>

LIBERTÉS SYNDICALES ET DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

La condamnation de 8 salariés de GoodYear à des peines de prisons (dont certaines fermes) pour une action collective et légitime de défense de l'emploi est inacceptable. Cela en dit long à la fois sur les engagements de la direction après la signature de l'accord de fin de conflit, et sur la discrimination syndicale à l'encontre de toutes celles et ceux qui ont lutté dans l'usine, dont SUD GoodYear. Notre syndicat a d'ailleurs participé aux différentes luttes tout en prônant les pratiques d'un syndicalisme démocratique et de transformation sociale. Après la chemise déchirée chez Air France, nous ne pouvons que constater que la justice accorde plus d'importance aux états d'âmes de cadres « dirigeants » bousculés qu'aux victimes de leurs plans sociaux. Le gouvernement a clairement pris partie, encore une fois, pour celles et ceux qui exploitent sans scrupule. Il

ferait mieux de punir les « patrons voyous » qui détournent de l'argent public, en particulier avec le CICE qui sert plus à enrichir les actionnaires qu'à créer des emplois.

Pour les travailleurs, c'est la double peine ! Dans ce pays, il vaut mieux être un délinquant en col blanc, truander le fisc ou détourner l'argent public qu'être un salarié qui lutte contre la fermeture de son usine : il y a moins de risques ! Le 4 février 2016, une journée d'action et de mobilisations à travers toute la France a eu lieu pour protester contre la criminalisation de l'action syndicale et pour les libertés syndicales. Les structures syndicales de la coordination Solidaires caoutchouc, SUD-Michelin, SUD-Michelin et Solidaires industrie ont organisé et mené différentes actions dans les territoires et les entreprises (débrayages, rassemblements, etc.).

#9

**janv.-fév.
2016**





adresses,
téléphones
& courriels
utiles

Union Syndicale
Solidaires Industrie
144 Boulevard de la Villette
75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 16
casi@solidaires-industrie.org

Secrétaire :
Julien Gonthier - 06.30.55.33.56

Trésorier :
Laurent Volonté - 06.29.62.43.33

Référent IRP :
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Référent formation :
Francis Fontana - 06.30.71.78.22

Référent juridique :
Pascal Guesdon - 06.73.31.61.78

Référent « luttes » :
Mohammed Khenniche -
06.66.61.04.12

Pour toutes les demandes
générales et collectives,
joindre directement le CASI.

Les inscriptions aux formations
sont à faire au nom du syndicat
départemental ou régional de
l'industrie. Le calendrier est dis-
ponible sur ce lien : http://www.solidaires.org/-Les-stages-#liste_resultat

LE PROGRÈS social

C'EST AU QUOTIDIEN QU'IL FAUT LE CONSTRUIRE !

Lancer un quotidien national d'opinion engagé, sans aucune publicité et sur format papier, c'est un pari fou un peu, non ?

«Le Progrès Social» ! C'est le titre de ce nouveau journal soutenu par l'Union syndicale Solidaires industrie, aux côtés d'autres syndicalistes de Solidaires, de la CGT, etc. Il sera lancé le 9 mars 2016.

Dès ses débuts, le mouvement ouvrier a longtemps publié une presse quotidienne combative qui manque cruellement aujourd'hui. Être financé uniquement par des abonnements, c'est le prix d'une réelle indépendance pour mener les combats face à ceux qui aimeraient tant faire disparaître toute contestation, syndicalisme de transformation sociale en tête !



L'Union syndicale Solidaires Industrie est donc fière de participer à ce projet et de lancer au travers d'un **engagement collectif** une expérience au service de celles et ceux qui portent le progrès social au quotidien, dans les entreprises, services, quartiers, etc. C'est d'ailleurs tout le sens du syndicalisme que nous portons : Solidaires avec les luttes menées à l'intérieur et en dehors de l'entreprise, Unitaires pour construire sans dogmatisme des passerelles dans le mouvement social (comme c'est le cas par exemple avec l'investissement dans ATTAC ou d'autres organisations et collectifs), et Démocratiques en redonnant la parole à celles et ceux qui ne font que rarement la Une des journaux et qui s'engagent pourtant concrètement. Dans la suite des Cahiers d'Alter, édités sur le même modèle, Soli-

daire Industrie continue à s'engager dans la construction d'outils au service des équipes syndicales pour décrypter l'actualité et être plus efficace face au patronat.

Un **militant syndical** est confronté à de nombreuses questions et obstacles : comprendre l'actualité, les nouvelles lois, le droit du travail, les enjeux internationaux, l'économie et les propositions alternatives, réaffirmer les engagements féministes, écologiques ou encore antifascistes, voilà un exercice que l'absence d'une presse quotidienne fidèle à nos valeurs rend encore plus difficile si l'on veut continuer à s'informer ou simplement se former.

À côté, il y aura aussi un peu de détente et de *jours heureux*, point essentiel alors qu'on célèbre les **70 ans des congés payés et de la semaine de huit heures**, obtenus de haute lutte. Musique, sports, sorties, cinéma, sciences, livres, il y en aura pour tous les goûts !

Le Progrès Social, soutenu par notre Union, est donc le fruit d'une longue tradition ouvrière et répond au besoin d'un outil quotidien. Le support papier facilite le partage et la lecture, le «tout numérique» étant une illusion dans une société démocratique. Nous invitons les syndiqués, structures syndicales et comités d'entreprise à s'abonner massivement pour soutenir l'aventure et faire du quotidien un outil au service de nos luttes.

S'abonner sur :
www.leprogresssocial.fr, onglet «abonnement».

Afin d'en savoir plus, de participer, soutenir, contactez Solidaires Industrie. Commandez gratuitement vos affiches !

